



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

matières plastiques

Question écrite n° 37833

## Texte de la question

M. Philippe Vuilque appelle l'attention de M. le ministre de l'écologie et du développement durable sur l'abus du recours aux emballages en plastique par les administrations. Chaque année, celles-ci utilisent des millions de plastiques, par exemple pour contenir les déclarations de revenus, pour entourer des publications telles que la lettre de la DIV (délégation interministérielle à la ville) ou industries (ministère de l'économie), ou encore pour distribuer un journal municipal ou départemental. Or, le plastique n'est pas un matériau particulièrement respectueux de l'environnement. Il lui demande donc ce qu'il entend mettre en oeuvre pour donner corps à l'idée de développement durable en supprimant le recours au plastique dans les envois des administrations.

## Texte de la réponse

Le ministre de l'écologie et du développement durable a pris connaissance, avec intérêt, des questions relatives à l'emploi de films plastiques pour l'envoi de correspondances, et de leur éventuelle substitution par d'autres matières. L'utilisation de films plastiques pour emballer les envois est contestée par certains. Il convient cependant d'évaluer l'ensemble des paramètres. Si de tels films peuvent très difficilement être recyclés ou se dégrader, leur fabrication implique moins d'impacts, notamment en ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre, que celle des plastiques biodégradables. Au total, l'utilisation de films plastiques pour emballer des correspondances n'est pas nécessairement une solution moins favorable pour l'environnement que l'emploi d'enveloppes en papier ou fabriquées avec d'autres matières biodégradables.

## Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Vuilque](#)

**Circonscription :** Ardennes (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 37833

**Rubrique :** Déchets, pollution et nuisances

**Ministère interrogé :** écologie

**Ministère attributaire :** écologie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 avril 2004, page 2998

**Réponse publiée le :** 24 mai 2005, page 5324